

Lausanne, le 9 septembre 1876

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 37

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 9 Septembre 1876.

La première série des *Causeries du Conteur vaudois* a reçu un accueil auquel nous n'aurions jamais osé prétendre, puisque l'édition, tirée à 2000 exemplaires, est près d'être épuisée.

Encouragé par ce premier succès, nous nous proposons de faire paraître la 2^{me} série dans le mois de décembre. Le choix des morceaux est abondant et nous espérons qu'elle ne le cédera en rien à la première.

Un bulletin de souscription est joint au présent numéro.

Dans le courant de l'été, plusieurs personnes nous ont prié de les inscrire pour cette seconde série. Ne sachant ce qui adviendrait, nous n'avons pu prendre note de leurs demandes, et nous les prions de les renouveler soit par lettre, soit en signant le bulletin ci-joint.

L. M.

La chanson populaire.

(4^{me} ARTICLE.)

Si on peut faire du bien avec des chansons, je n'ai pas besoin de vous dire qu'on peut faire aussi beaucoup de mal.

Par une étrange oblitération du sens moral, il est bon nombre de personnes qui pensent qu'on peut chanter ce qu'on n'ose pas dire. Et combien ne voit-on pas dans les réunions d'hommes, de chanteurs d'un certain mérite, prostituer leur talent à des trivialités auprès desquelles le :

Forte en gueule,

de M^{me} Angot, est de la poésie élégiaque. Sans être puritain ni pessimiste, il me semble qu'au point de vue du chant individuel, nous sommes dans une époque de décadence.

Des messieurs bien posés vous débitent dans une tenue irréprochable des folichonneries dépourvues de toute gaze protectrice.

Et les jeunes gens de vingt ans ne se croient pas complets s'ils n'ont à leur service quelque chanson grivoise.

C'est bien le cas de dire en parodiant un vieux proverbe :

Dis-moi ce que tu chantes, je te dirai qui tu es !

La France nous inonde de productions malsaines

et sans nom qu'un homme qui se respecte devrait repousser avec dégoût.

Mais disons-le bien vite, c'est aussi d'elle que nous recevons la majeure partie de nos plus belles, de nos meilleures chansons populaires.

Le sol vaudois est d'ailleurs peu propice à l'éclosion de la littérature chansonnière. A part quelques productions de circonstance, nous n'avons pas eu de spécialiste national pour chanter nos mœurs, notre vie et les évolutions de notre civilisation vaudoise.

Oyex pourtant fait exception. Il a chanté le canton de Vaud plus que personne. Plus que personne (je ne dis pas mieux), il a aimé notre Léman, nos montagnes, nos chalets, nos côteaUX ensoleillés, nos chaumines.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner son œuvre, mais il m'a semblé qu'il n'était pas permis de parler de chanson populaire vaudoise, sans associer à cette étude le nom d'Oyex-Delafontaine. C'est à ce seul point de vue « la chanson » que je parle ici de lui.

J'ai lu et relu ses « aubépines » et ses « nouvelles aubépines, » et je place au-dessus de tout ce qu'il a écrit, les chants faits pendant son exil volontaire en Allemagne.

La note y est grave, triste parfois, mais toujours courageuse. Son inspiration a une source élevée, on sent l'homme formé à l'école de la lutte et de l'épreuve. Le vers facile, coulant, souvent harmonieux exprime sans effort des idées heureuses.

Dans les nouvelles aubépines, les « Vignerones » fruits du pays, célèbrent sur tous les tons le jus de nos côteaUX. Le poète verse à ses lecteurs rasades sur rasades, et chante, sans doute autant par patriotisme que par conviction, les qualités des vins vaudois.

Ce réalisme un peu bachique, plein d'expressions du terroir, peut plaire à certaines natures. Le vers court assez alerte, et certaines pièces ont de l'originalité et de la vérité. Au surplus, le vigneron reste debout, après avoir célébré la vigne, bu et chanté. Aussi je sens que la liberté me manque pour juger le chansonnier.

En revanche, si j'ouvre les dernières publications d'Oyex, *le Soldat chanteur* et *le Souvenir du Tir fédéral*, je me sens attristé. Non de ce que l'auteur n'est pas assez national, mais parce qu'il l'est trop. A force de faire aller sa muse à la cave, elle s'est accoutumée à descendre, et ne prend même plus la